



## AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Christiane Lemire, directrice générale et secrétaire-trésorière ;

1. **Que** lors de la réunion du 13 août 2018, le conseil de la municipalité de Saint-Pacôme a adopté le « règlement numéro 330 visant à remplacer le règlement numéro 288 portant sur la gestion des locaux municipaux et abrogeant tous les règlements portant sur le même sujet ».
2. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 330 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 27, rue St-Louis à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AOÛT 2018.**

  
\_\_\_\_\_  
Christiane Lemire  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière